



Compte-rendu de la réunion du 1er juin 2023

Étaient présents :

B. BORDAS, F. CARTON, O. CHAMBIN, B. CHAMPANET, F. COMBY, X. DESMAS, C. DETUNCQ, S. DION, H. DUTERTRE, N. DUVAL, M. FOURNY, F. GEORGIN, P.H. GODFROY, J. GRAVOULET, S. LALINEC, P.E. LATRON-FREMEAU, D. LE VU, M. LEBLANC, H. LECOQ, T. LEFEVRE, C. LELONG, H. LEPAGE, F. MALLY, J. PARESYS, B. PECH, A. PIRAUX, E. REMONGIN, S. ROUSSELOT.

Étaient excusés : P. BECK, B. BERTHELOT-LEBLANC, J.M. CHILLON, N. DILE, F. DUPUIS, D. FINANTZ, L. LOUIN, B. MALEINE, V. MATHOT, N. MIQUEY, F. PAGNEZ, I. PASSAGNE, E. SEGUIN, Q. VIGNANE.

1. Informations du Président

Xavier Desmas ouvre la réunion du CPCMS en notant l'importance de se réunir pour faire évoluer nos actions.

2. Approbation de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité après des corrections de forme.

3. Nouveau site internet (Arthur Piraux / Sandrine Rousselot / Julien Gravoulet)

Le site est effectif en ligne.

Il faut faire remonter les problèmes rencontrés auprès d'Arthur Piraux.

4 associations filles (Amiens, Angers, Marseille, Nancy) sont opérationnelles et d'autres sont en cours de construction.

Ne pas oublier de déléguer une personne par association régionale afin d'être référent du site.

Il va y avoir une cartographie avec les fiches informatives.

Attention la cartographie des maîtres de stage va disparaître du site du Conseil de l'Ordre. Il faut donc bien penser à faire des fiches informatives en région afin d'avoir la pharmacie référencée.

Une évolution des fiches informatives sera discutée en bureau prochainement suite aux modifications notées par Dominique Le Vu.

Ce serait bien que l'on puisse avoir des retours réguliers (chiffres de fréquentation, ...).

On peut communiquer sur ce nouveau site.

On peut peut-être ajouter un moteur de recherche.

4. Point certification

Avec le CPOPH, il y a un travail sur la certification.

Cécile Detuncq représente le CPCMS.

La certification a commencé depuis janvier et s'appliquera pour les nouveaux diplômés de juin/juillet. Ils vont devoir réaliser des formations et des mises en conformité.

Pour les anciens inscrits, cela s'appliquera en 2032.

Il y a 4 blocs à valider pour toute la profession :

Mise à jour des connaissances

Evaluation des pratiques professionnelles

Liens avec le patient

Santé du professionnel de santé.

Les 2 premiers blocs sont validés avec le DPC.

Pour le lien avec le patient, on regarde si on peut se mettre en lien avec les associations de patients pour monter des formations.

Pour le dernier bloc, le CPOPH travaille sur un questionnaire qui serait accessible par une plateforme.

Le CPCMS réfléchit sur une fiche pour une validation que le maître de stage a reçu un stagiaire et que cela compte au niveau du bloc 2 (évaluation des pratiques professionnelles). Ce sera sans doute en lien avec les facultés qui devront donner une attestation aux maîtres de stage comme quoi ils ont bien reçu un étudiant de PH6 avec la réalisation d'un BMP, d'IP, de procédures ...

5. Guide de stage d'initiation

Les chapitres sont répartis avec les 4 groupes comme précédemment.

- Groupe 1 (Sandrine Rousselot) :
 - Prologue et Stage
 - Histoire et place du pharmacien
 - DP et DMP
 - Réglementation du cannabis thérapeutique
 - Les dispositifs médicaux
- Groupe 2 (Arthur Piraux) :
 - L'acte de dispensation
 - Autres missions du pharmacien d'officine
 - Documentation pharmaceutique de référence
 - Liste posologie
- Groupe 3 (Cécile Detuncq)
 - Généralités sur l'exercice officinal
 - Spécificités de l'exercice officinal
 - Les compléments alimentaires
- Groupe 4 (Odile Chambin) :
 - Qualité officinale
 - Les préparations à l'officine
 - L'homéopathie
 - Phytothérapie
 - Aromathérapie
 - Validation stage

N'hésitez pas à revenir vers le responsable du groupe pour relire un des chapitres.

Actualisation des posologies : certaines molécules ont été retirées et donc il faut actualiser ce document.

6. Questions diverses

- Mise à jour de la charte d'engagement des maitres de stage (VSS)

Il faut faire passer la modification pour validation aux différents conseils centraux A, D et E.

Il est proposé d'ajouter :

« Le pharmacien s'engage à :

Proscrire toutes formes de discriminations, violences sexistes et sexuelles et respecter et faire respecter la dignité de la personne humaine »

La phrase est validée à l'unanimité.

- Prix du CPCMS

Thème retenu : pourquoi l'officine, c'est pour moi ?

Faute de candidat à ce jour, il sera suspendu.

- Point CPOPH

Les travaux actuels portent principalement sur la certification périodique des professionnels de santé (cf point 4).

Le CPOPH est sollicité régulièrement pour des consultations. Cécile Detuncq peut ainsi transmettre ces sollicitations aux membres du CPCMS éventuellement intéressés.

- Point du groupe Qualité

Xavier Desmas et Dominique LeVu doivent proposer une trame pour une formation qualité accessible sur la partie dédiée du site du CPCMS.

- Point sur les DU de reconversion (charte)

L'APPEX a monté un groupe de travail concernant ces DU avec les sections officinales et le conseil national.

14 facultés ont un DU de reconversion actuellement (bientôt Grenoble en plus).

L'objectif est d'établir une charte sur les conditions de remise à niveau pour exercer en officine.

Le Collège se positionne pour que le stage soit obligatoirement effectué chez un maitre de stage agréé.

Une cartographie de ces différents DU sera mis à disposition.

- Journée des Présidents d'Association

Elle sera prévue au cours du dernier trimestre 2023.

Ce sera l'occasion de faire :

- un point d'étape sur le développement des sites des associations avec une formation et la remontée des problèmes et questions.
- une discussion sur comment améliorer le stage d'initiation
- une réflexion sur les pistes à développer pour être un « bon » maître de stage (formation ...)

- Prochaines dates de réunion

Réunions du CPCMS les :

19 octobre et 7 décembre 2023

9 novembre 2023 pour réunion des Présidents

Fin de la réunion à 15h30